

2019-2020

BILAN VIE SCOLAIRE

« L'élève au cœur du système éducatif »
au lycée
et à distance pendant le confinement.

Préambule	page 3
Introduction	4
1. L'équipe Vie Scolaire	5
✓ Les missions	
✓ La composition de l'équipe	
✓ Les formations des personnels, dont le PSC1	
2. Assiduité et ponctualité	7
✓ Chiffres et analyses des absences et des retards	
✓ Les appels non transmis	10
3. L'internat	11
4. Éducation à la citoyenneté : les élèves au cœur du système	12
✓ Élections, instances et représentativité des élèves	
• Délégué.es e classe, CVL, CAVL, CNVL	
• CA	14
• Etats généraux	
• CESC (Prévention routière, lutte contre le harcèlement, contre les violences..)	15
✓ Respect des règles et de chacun	16
• Responsabilisation	
• Punitions	
• Sanctions	17
5. La MDL et les animations proposées par la vie scolaire	18
○ La Maison des Lycéens	
○ Les animations	
6. Accompagnement pédagogique et recherche d'autonomie	19
✓ L'aide aux devoirs et les études des internes	
✓ Le tutorat entre élèves	
✓ L'orientation	20
✓ Le Centre de Ressources Documentaires	
7. Accompagnement du jeune sur le plan personnel	22
✓ Les élèves allophones, dont les chinois.es	
✓ Les jeunes « fragiles »	
8. La communication	24
9. Autres actions pendant le confinement et en fin d'année scolaire	26
Conclusion	27

Préambule

- ✓ Ce bilan a pour objectif de faire état et d'analyser les activités menées cette année et de proposer des projets et des actions pour 2020-2021.

Bilan Vie scolaire 2018-2019 disponible sur demande ou via Google :

<https://docs.google.com/document/d/1FfUsRAm6xVW9eHeXB8hNZoaZvfUpXJ6xFMUuDconJFc/edit>

- ✓ Le lycée a accueilli 550 jeunes, dont 62 étudiants.

La plupart des élèves sont issus de milieux socioculturels favorisés ; la relation aux familles en est globalement facilitée.

En 2020-2021 le recrutement spécifique et nouveau de 45 élèves scolarisé.es dans 5 collèges de REP et ZEP favorisera la mixité sociale et l'égalité des chances.

- ✓ Parmi les 488 lycéens, on recense 162 internes.

Le projet d'internat, élaboré en avril 2019, a été présenté par la CPE au CA du 1^{er} juillet 2019. Il est disponible sur demande ou via Google :

<https://docs.google.com/document/d/0B652A0tnPdr5RDNIWGhRaWFZSy1KV3hMOWpXbDILQWY3Z2tj/edit>

- ✓ Lycée Pilote, les dispositifs, les projets et les activités sont nombreux, variés et souvent expérimentaux. L'usage du numérique et les travaux collaboratifs progressent en permanence.
- ✓ Lycée International, on compte 29 chinois·e·s, dont 28 internes, et 12 autres allophones, dont 4 internes. Les aider à s'intégrer est essentiel.
- ✓ Lycée Innovant, la créativité est de mise et la vie scolaire s'efforce d'adapter et de différencier ses pratiques face aux situations qu'elle rencontre.

Introduction

L'équipe vie scolaire a pour objectif d'accompagner individuellement et collectivement les jeunes dans une communauté sereine qui permette à chacun.e d'apprendre, de s'épanouir et d'envisager un avenir avec confiance ; l'accompagnement doit être en harmonie avec les pratiques et les spécificités du LP21.

Cela suppose de faire respecter le règlement intérieur et le règlement d'internat avec fermeté, bienveillance et compréhension.

Cela implique aussi de se former et d'adapter nos pratiques vie scolaire régulièrement, notamment dans l'usage du numérique, des outils et des espaces collaboratifs.

La plupart des élèves sont très dynamiques, engagés et porteurs de projets. Ils et elles sont très actifs dans les actions citoyennes.

Les manquements graves aux règles ne sont pas excessifs, mais nos élèves et nos étudiants ne respectent pas toujours les horaires et les consignes élémentaires malgré les nombreux rappels (chahut dans les couloirs, affaires posées n'importe où, y compris devant le défibrillateur, consommation de tabac dans des lieux interdits...).

Les jeunes ont besoin d'être formé.es et accompagné.es au quotidien, aussi bien sur le plan personnel (mal-être, difficultés scolaires, démotivation, voire décrochage, conduites à risques...), que sur le plan collectif (mener un projet, communiquer, savoir représenter ses pairs...).

L'accompagnement est d'autant plus efficace qu'il s'opère avec tous les membres de la communauté des adultes, notamment l'infirmière, la Psychologue de l'Éducation Nationale et les professeur.es ; ainsi qu'avec les familles et des intervenant.es extérieurs.

L'année a été marquée par :

- Les mouvements sociaux, lors desquels le lycée a été bloqué. Le taux d'absentéisme a fortement augmenté en décembre et en janvier.
- Le confinement à partir du 16 mars 2020. La continuité éducative et pédagogique a été favorisée par la mobilisation de tous et de toutes, et facilitée par le fait que les jeunes et les adultes possèdent des outils numériques et savent les utiliser.

La vie scolaire a maintenu un lien avec de nombreux élèves pendant le confinement. Des assistant.es d'éducation dispensaient de l'aide aux devoirs et proposaient des rencontres à distance.

La CPE participait à des réunions par visio et elle en animait régulièrement, notamment un CVL et une Assemblée Générale des délégué.es de classe, chaque semaine. Elle contactait aussi les élèves et les familles par mail et par téléphone, et travaillait en lien étroit avec les enseignant.es, l'infirmière et les chefs d'établissement.

1. L'équipe Vie Scolaire

✓ Les missions du service :

- Les tâches administratives, la gestion et le suivi des absences.
- La surveillance pour la sécurité et le bien-être de tous et toutes.
- L'aide aux élèves, la mise en place et l'animation d'activités et de projets.
- La formation à la santé et à la citoyenneté.

✓ La composition de l'équipe :

Le service Vie Scolaire se compose d'une Conseillère Principale d'Éducation et de 7.25 postes d'assistant·e·s d'éducation, soit 10 personnes, étudiant·e·s pour la plupart. Un ¼ temps (0.25%) est attribué à l'animatrice de Delta FM.

La répartition en 2019-2020 est la suivante : 2 à 3 assistant·e·s d'éducation par jour, 5 de 17h45 à 20h, dont 4 jusqu'à 22h15 et 3 qui restent la nuit.

En 2020-2021 la répartition sera globalement identique. Le fait d'avoir récupéré quelques heures en journée pour ajouter un.e assistant.e d'éducation de 17h45 à 20h s'est révélé utile en matière de surveillance et de prise en charge des élèves les plus fragilisés, donc de sécurité, et de renforcement des activités et des aides aux devoirs.

Parmi les 10 assistant.es d'éducation, 5 étaient nouveaux cette année. 8 bénéficiaient d'un crédit formation pour leurs études personnelles.

En 2020-2021 la dotation sera identique. L'équipe commence à se stabiliser : la CPE et la plupart des assistant·e·s d'éducation reconduisent. Deux nouveaux assistants d'éducation, contactés pendant le confinement ont été recrutés en juin pour la rentrée de septembre, en remplacement de deux départs volontaires.

Christine Enard, CPE, a été remplacée par Hakim Djouadou, CPE, pendant son congé maladie, en décembre 2019 et en janvier 2020.

✓ Les formations :

- La formation des assistant·e·s d'éducation :

Elle est essentielle et continue, à fortiori au LP21 où les spécificités sont nombreuses et l'usage du numérique quotidien. Elle s'effectue en grande partie entre collègues, dans les échanges avec la CPE, et avec les autres personnels du lycée. Les modes opératoires et les emplois du temps postés sont réactualisés chaque année et mis à disposition en vie scolaire.

- A l'automne, une assistante d'éducation débutante a bénéficié d'une journée de formation organisée par le Rectorat.
- En mars, un assistant d'éducation a participé à une formation pour le concours CPE.
- En cours d'année, la CPE a mené des entretiens individuels et a organisé des réunions vie scolaire (calendrier du lycée, emplois du temps, objectifs, missions, échanges de pratiques, conseils, postures...).

- Pendant le confinement, outre les deux réunions vie scolaires hebdomadaires, la CPE a fait un bilan individuel en visio avec trois assistantes d'éducation volontaires.

En 2020-2021 des formations et des évaluations seront de nouveau proposées.

- Autres formations suivie par la CPE titulaire :
 - Référents lycéens et développement durable le 16 septembre.
 - Webfolio en autoformation à partir des modes opératoires et sites en ligne transmis pas une enseignante.
 - Formation à l'utilisation de la FCL (Futur Classroom Lab), dispensée au lycée par un enseignant.
 - Formation au jeu pédagogique "Feelings", à l'ESPE, le 22 janvier. Il s'agit d'un jeu sur les émotions et contre le harcèlement. Objet de médiation, il permet d'aider la parole des élèves en ce qui concerne l'affect et les émotions.
 - Formation du rectorat par visio le 25 mars : « Comment prendre en charge à distance les élèves en difficulté ? Accompagnement à distance et pratiques de tutorat. »
 - Autoformation de base sur PIX pendant le confinement, grâce aux supports et informations transmises par la professeure documentaliste.
 - Webinaire le 28 mai proposé par le rectorat : « En contexte de pandémie, quelle relation privilégier avec les familles et les enfants ? » Intervention très instructive de Lorraine Normand, spécialiste de l'éducation au Québec.

- PSC1

Le 12 février, 7 assistant.es d'éducation et la CPE ont suivi une formation de premiers secours (PSC1), dispensée par un enseignant au lycée, en présence de l'infirmière.

Cette formation était absolument nécessaire, d'autant plus que certain.es élèves ont fait des malaises et des « crises » à répétitions en début d'année scolaire, notamment à l'internat.

2. Assiduité et ponctualité

Ce tableau est difficilement comparable à celui de l'an dernier, en raison de l'impact des mouvements sociaux (grèves, blocus..) et du confinement.

Il concerne uniquement la période du 2 septembre au 13 mars, puisqu'il a été décidé que les absences aux visios ne seraient pas saisies sur Pronote pendant le confinement, car les élèves n'avaient pas tous la même qualité et les mêmes facilités de connexion.

	Nombre d'élèves	Taux (%) d'absentéisme	Taux (%) d'absences liées à la santé	Taux (%) d'absences non justifiées	Nombre de retards
2nde A	27	5,05	42,76	13,80	92
2nde B	26	4,22	32,78	14,94	80
2nde C	23	5,35	38,43	11,94	70
2nde D	26	6,64	46,17	11,42	77
2nde E	27	4,72	46,79	11,07	90
2nde F	26	7,20	67,04	9,80	100
1ère A	24	6,19	50,43	19,94	79
1ère B	28	6,03	67,97	9,29	59
1ère C	24	3,40	40,45	24,16	39
1ère D	29	5,47	51,16	19,36	79
1ère E	26	5,47	64,19	5,16	88
1ère F	28	4,69	59,09	14,69	82
TL	30	8,10	44,34	16,98	149
TES1	24	8,10	50,00	17,22	76
TES2	30	6,44	55,61	8,70	75
TS1	30	3,82	55,20	3,20	76
TS2	30	5,92	54,26	19,90	86
TS3	30	6,21	70,44	4,68	49
BTS SNIR 1	24	8,29	39,67	26,01	62
BTS SNIR 2	19	9,85	38,14	14,86	56
BTS CIRA 2	4	23,85	62,02	14,90	20
CIAP 2	2	3,44	53,33	0,00	1
SNAP 1	4	1,72	53,33	40,00	4
SNAP 2	9	3,57	51,43	34,29	19

✓ Les absences

Le lycée a accueilli 550 jeunes, dont 62 étudiants et 488 lycéens.

On constate assez peu d'absentéisme majeur, excepté pour certains BTS et quelques lycéens « décrocheurs » pour des raisons souvent pathologiques. L'implication des parents et la mobilisation de toutes les équipes facilitent la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Le taux d'absentéisme global du LP2I du 2 septembre au 13 mars est de 6.08 % (en ½ journées d'absences bulletin, c'est-à-dire déduction faite des absences "légales" : sorties ou voyages scolaires, convocations diverses au sein du lycée, etc.).

Le taux d'absentéisme global du LP2I était de 5.39 %% en 2018-2019.

Les taux d'absentéisme ont augmenté de façon significative pendant les journées de grève, y compris des transports, et de blocus en décembre et en janvier, ce qui impacte le taux annuel.

Pendant le confinement, certain.es élèves et étudiant.es n'ont pas été assidu.es dans leurs travaux et leurs connexions. Mais le lycée a maintenu un lien avec tous les jeunes.

Suite au point fait avec le Proviseur adjoint et les enseignant.es, la CPE n'a déclaré, dans l'enquête décrochage demandée par le rectorat en mai, que trois élèves, déjà considérés en décrochage scolaire avant la crise sanitaire.

- Les principaux motifs d'absence sont :

- Les problèmes de santé au sens large :

La concentration dans certaines classes de jeunes en arrêt maladie, parfois hospitalisés, augmente le taux d'absentéisme de la classe, en seconde F par exemple.

- Les mouvements sociaux :

Pendant cette période, le taux d'absences injustifiées a nettement augmenté par rapport à l'an passé.

Les secondes se sont très fortement mobilisés sur les mouvements sociaux en décembre, moins en janvier.

On compte 2046 demi-journées d'absences en janvier sur un total de 7488 du 2 septembre au 13 mars.

- Les absences par niveaux :

	2018-2019	2019-2020
2ndes	4.5 %	5.53 %
1ères	4.5 %	5.20 %
Terminales	5.5 %	6.43 %
BTS	7.9 %	8.45 %

Phénomène habituel, les absences augmentent avec les niveaux de classe.

L'analyse par filière montre que les élèves des séries S sont plus assidu-e-s que les jeunes scolarisé-e-s en séries L et ES.

Les élèves allophones et les élèves chinois sont globalement très peu absents. Cette année encore, les taux d'absentéisme des 2^{nde} A, B et C sont parmi les plus faibles.

- En BTS :

Le taux d'absence est élevé en CIRA2 (23.85 %) qui ne compte que 4 apprenant.es, dont une étudiante absente presque toute l'année (problème de santé important).

Les taux d'absentéisme ont diminué chez les BTS SNIR. Les étudiant.es en première année sont un peu plus assidu.es que les BTS SNIR2, qui eux-mêmes constituent un groupe classe moins absentéiste, suite aux démissions en fin d'année dernière.

Les absences sont très peu nombreuses chez les apprenti.es.

Le statut des étudiants est difficile à gérer comme dans beaucoup d'établissements. La plupart sont majeurs mais encore jeunes ; ils vivent parfois des situations personnelles et sociales difficiles ; ils ne sont pas tous préparés à l'autonomie face à leurs études et à leur changement de vie. Des demandes d'aides sont appuyées auprès des services du CROUS.

En outre certains montrent très peu d'intérêt pour leur formation.

Plusieurs ont des difficultés à s'impliquer dans les dispositifs spécifiques du lycée, par exemple dans les ACF.

- ✓ Les retards

On enregistre **1608 retards en 2019-2020**.

Ils sont moins nombreux que l'an passé (2765), et même s'il y a eu plus d'absences et une période moins longue, on estime qu'ils sont en baisse légère.

En 2020-2021, la vie scolaire devra poursuivre ce travail de responsabilisation auprès des élèves.

Les retards ne sont pas toujours saisis sur Pronote par les enseignants, lesquels n'envoient pas systématiquement les élèves à la vie scolaire avant de les accepter en cours.

La ponctualité varie d'une classe à l'autre mais il est difficile d'expliquer cette hétérogénéité (peut-être un phénomène de groupe au sein d'une classe).

Le retard pour problème de transport est fréquent. La question est toujours de savoir qui de l'élève ou du bus est véritablement en cause. Ceci dit le LP21 est un peu excentré et les horaires de bus et de train ne sont pas toujours parfaitement adaptés aux horaires du lycée. Quelques élèves sont obligés de sortir un peu en avance en fin de journée pour avoir leurs correspondances.

Les retards sont assez fréquents après la pause méridienne. Certains jours, des élèves n'ont que 30 minutes pour accéder au réfectoire et déjeuner.

✓ Les appels non transmis

Les taux d'absentéisme sont minorés du fait que beaucoup d'appels ne sont pas saisis sur Pronote, ni transmis à la vie scolaire. On recense 1530 appels non faits sur Pronote du 2 septembre au 13 mars, dont 112 la journée de forte mobilisation gréviste le 5 décembre. En général, on compte de 2 à 12 appels non faits par jour.

Le phénomène est cependant moins fréquent que l'an passé et on remarque une nette amélioration lors des ACF et des BAS.

Les appels faits par les enseignant.es à partir de leurs téléphones portables ne sont pas toujours validés sur Pronote ; d'aucun.es oublie parfois de procéder à l'appel.

En 2020-2021, il faut continuer à s'améliorer. Pour des questions de sécurité des élèves et de responsabilité professionnelle, il est nécessaire que tous les appels soient faits et transmis. En cas de soucis techniques, l'appel pourra être fait sur une feuille déposée ensuite à la vie scolaire.

3. L'internat

✓ Généralités

- Le climat est serein et agréable à l'internat, même si :

- Quelques internes sont toujours en demande de davantage de liberté, par exemple sur la tolérance au bruit ou sur les horaires. Certain.es ne respectent pas toujours les règles, ce qui donne lieu à quelques punitions ou sanctions. Certain.es s'adonnent à des consommations interdites.

La CPE réunit les internes par dortoir, au retour de chaque vacances, afin de rappeler les consignes et d'échanger avec les jeunes. En général un ou deux assistant.es d'éducation participe(nt).

- Des jeunes en mal-être ont commis des passages à l'acte, suivis d'hospitalisations, en septembre et en octobre. Ces faits ont fortement mobilisé et impacté les membres de la vie scolaire, l'infirmière et de nombreux.ses internes. Cette situation a fait l'objet principal d'une réunion vie scolaire et de travaux avec l'infirmière, qui a avisé sa conseillère technique et fait le lien avec tous les services de santé. En réponse à la demande de l'équipe vie scolaire, une formation PSC1 a été acceptée par le chef d'établissement. Les jeunes en souffrance ont été orienté.es vers les Permanences d'Évaluation Clinique, hebdomadaires au lycée, ou vers des structures externes (CMP, hôpital...).

- L'équipe d'encadrement est particulièrement faible, en comparaison avec les autres internats de l'académie : 5 assistant.es d'éducation de 17h45 à 20h, 4 de 17h45 à 22h15 et 3 la nuit, pour 162 internes.

- La capacité d'accueil ne permet pas d'accepter toutes les demandes. Quelques démissions ont permis d'intégrer progressivement 10 élèves en liste d'attente.

- Régime Interne/externé.es :

L'internat ne pouvant accueillir toutes les demandes des nouveaux-nouvelles secondes, nous avons mis en place un régime d'internes/externé-es à la rentrée de septembre 2019. Quatre jeunes ont bénéficié des mêmes services que les internes de 7h30 à 20h.

En 2020-2021, trois internes/externé-es deviennent internes. La quatrième préfère rester logée en dehors du lycée.

- Dimanche soir

L'internat est ouvert à partir de 19 h, sans service de restauration, pour les élèves qui habitent loin.

Pendant le confinement, la plupart des assistant.es d'éducation ont maintenu le lien avec des élèves de leurs dortoirs en leur envoyant des mails ou en leur téléphonant.

-
- #### ✓ Les délégués d'internat :

Le conseil d'internat est composé cette année de 12 élèves, 4 sièges de plus que l'an dernier, réservés aux élèves allophones. Le conseil s'est montré actif dans ses propositions et dans l'organisation de la fête de Noël. Il s'est réuni 4 fois avant décembre et 1 fois en visioconférence le 25 mars, pendant le confinement. Il est animé par les élèves élu.es et la CPE. D'autres internes et des assistant.es d'éducation participent parfois.

En 2020-2021, il faudra poursuivre les actions engagées, notamment en ce qui concerne le réaménagement des espaces de travail et de loisirs, ainsi que la mise en place d'activités et de sorties.

4. L'Éducation à la citoyenneté « Les élèves au cœur du système »

Élections, instances et représentativité des élèves

En 2019-2020 la campagne électorale, puis les mandats des lycéens ont de nouveau montré le fort engagement des élèves et la tradition « Ipéienne » de s'exprimer, de créer ensemble et de participer. La formation dispensée aux élèves, par les élèves et par la CPE, et la communication au sein de l'établissement ont porté leurs fruits. Les actions ont cependant demandé beaucoup d'énergie.

Suite aux élections des délégués de classe (faites par les enseignants) puis au Conseil de Vie Lycéenne (CVL) et du Conseil d'Administration (CA), avec désignations dans les instances, les élèves se sont répartis dans les différentes commissions.

Les BTS étaient mieux représentés cette année, grâce à deux étudiant.es engagés et présents aux réunions, dont un au Conseil d'administration. Trois étudiants motivés ont animés les États Généraux et ont été force de proposition.

✓ Les délégué.es de classe

Ils et elles ont été réunis en Assemblée Générale en début d'année.

Les secondes ont bénéficié d'une formation au premier trimestre : Droits et devoirs du délégué, rôle, communication. Ils ont réfléchi ensemble à ce qu'est l'esprit Ipéien et comment conjuguer au mieux autonomie et responsabilisation dans le respect du règlement intérieur. Certains ont été de véritables vecteurs d'information tout au long de l'année.

✓ Le CVL, le CAVL et le CNVL

Le CVL s'est réuni 3 fois en présentiel. Ses réflexions et ses travaux ont été variés. Les élèves élu.es se sont investis sérieusement et ils ont établi la plupart des comptes-rendus avec l'appui de la CPE, ce qui représente en soi une formation à l'écoute, à la prise de note, à la synthèse et à la rédaction.

Les élu.es au Conseil Académique de Vie Lycéenne (CAVL) et l'élue au Conseil National de Vie Lycéenne (CNVL) ont exercé leur seconde année de mandat.

Pendant le confinement, la CPE a animé, à la demande des élèves, un CVL et une Assemblée générale des délégué.es de classe en visio, chaque mercredi du 18 mars au 24 juin.

En CVL, le Proviseur et/ou le Proviseur adjoint participaient en début de séance ainsi qu'un enseignant.e et un.e parent d'élève.

Ces réunions à distance ont regroupé de 7 à 35 personnes, sachant que nous étions de moins en moins nombreux après les vacances de Pâques.

Certain.es élèves étaient très attaché.es à ces rencontres hebdomadaires qui, selon eux et elles, permettaient de maintenir du lien, de se changer les idées, de rompre la solitude et d'obtenir quelques réponses à leurs questions en temps réel, face aux nombreuses incertitudes. Occasion aussi de mettre en place d'autres projets, tels que la lutte contre le harcèlement. Et d'évoquer des situations personnelles en restant connecté avec des élèves en

demande, après les plénières : la CPE restait en ligne et les jeunes se reconnectaient à tour de rôle.

De son côté la CPE relayait ses informations à l'administration, aux enseignant.es, aux assistant.es d'éducation et à l'infirmière.

La CPE a aussi participé à une réunion en visio avec des élu.es lycéen.nes de l'académie, animée par le Délégué Académique à la Vie Lycéenne, le 25 mai.

Les comptes rendus des 3 CVL et des 13 réunions CVL par visio pendant le confinement, peuvent être demandés à la CPE.

En 2020-2021, la vie scolaire organisera de nouveau une large campagne d'information, d'élections et de formation, et accompagnera les élèves qui le souhaitent dans de nouvelles candidatures au CAVL et au CNVL. Elle continuera aussi à solliciter les étudiant.es, en leur expliquant l'importance d'être représenté.es au sein du LP2i.

Des formations seront mises en place par la CPE et un assistant d'éducation, avec l'aide de la professeure documentaliste et d'enseignant.es volontaires.

Il est nécessaire de travailler avec les jeunes sur la notion de représentativité. Une fois élu.es, certain.es ne communiquent pas suffisamment ou efficacement et finissent par s'exprimer à titre personnel dans les instances.

En 2020-2021, si des élèves sont de nouveau élu.es au CAVL et/ou au CNVL, il faudra réfléchir à un système permettant davantage de lisibilité sur leurs travaux auprès de toute la communauté scolaire.

- Participation à « CVL Parlons En » à Bordeaux le 27 novembre

Comme en 2018-2019, des élu.es du CVL, ont participé à « CVL Parlons En », accompagné.es d'une assistante d'éducation. Cette opération regroupe des jeunes de plusieurs établissements de l'Académie. Il s'agit d'une journée d'échanges et de formations en ateliers, avec des intervenant.es du monde associatif, appréciée des élèves.

En 2020-2021, la CPE proposera de nouveau cet événementiel aux élu.es du CVL.

- Visite de l'Assemblée Nationale et du Musée d'Orsay à Paris le 27 novembre

Projet de sortie qui a abouti et qui a favorisé les échanges entre les délégué.es de classe et les élu.es au CVL, la professeure documentaliste, un enseignant de SES et la CPE. Une soixantaine d'élèves ont été directement impliqué.es en tant qu'élu.es. Parmi eux.elles, 38 sont allé.es à Paris le 27 novembre.

Objectifs atteints :

- Constituer avec les élèves un dossier de demande d'aide financière au CAVL (rédaction de lettre de motivation, article de presse dans les Lpéiens, diaporama) : aide obtenue.
- Communiquer au sens large : un compte tweeter a été ouvert et les élèves ont posté photos et brèves au Musée du quai d'Orsay et à l'Assemblée Nationale, à partir de recherches en groupe.

- Informer les délégué-e-s de classe et du CVL sur le système représentatif français et leur faire découvrir l'Assemblée Nationale. M. Jacques Savatier, député, nous a reçus au Palais Bourbon et nous a expliqué les mécanismes du parlement (+ vidéo).

Limites :

Les élèves auraient aimé assister à une séance parlementaire, ce qui n'était pas possible. L'absence de la CPE en décembre et en janvier, les mouvements sociaux puis le confinement n'ont pas permis de poursuivre le projet.

En 2020-2021, il est envisagé de communiquer sur cette expérience. Des élèves qui ont participé au projet réaliseront probablement, pour la période électorale, des articles avec l'ACF Les Lpéiens, une émission radio avec Delta FM, une exposition photo...

✓ Le Conseil d'Administration

La CPE et 5 élèves, dont un BTS, sont membres du CA.

Cette année l'étudiant en BTS était assidu et force de proposition.

Jeunes et engagé.es, certain.es lycéen.nes sont parfois intervenu.es avec virulence, sans avoir suffisamment sondé les élèves du lycée.

Le CA du 28 mai s'est déroulé selon deux modalités : en présentiel ou en visio au choix des membres.

En 2020-2021, il faudra renforcer la formation à la représentativité afin que la parole des élu.es soit bien le reflet de la majorité et d'une expression collective.

✓ Les États Généraux

Les États Généraux des élèves se sont déroulés le 10 février 2020. Ils permettent aux jeunes de donner leurs points de vue et de faire des propositions par rapport au fonctionnement du lycée à partir de grands thèmes qu'ils ont choisis autour de la vie de l'élève, des espaces et des pratiques, des innovations et des animations pédagogiques et éducatives. A l'issue d'une demi-journée de réflexion, des rapporteurs élèves exposent la synthèse des travaux de groupe à la communauté éducative et pédagogique, réunie de son côté en session d'hiver. Les propositions concrètes des élèves sont rediscutées/intégrées/proposées lors de la constitution du projet d'établissement. Les États Généraux sont à l'image de la démocratie lpéienne.

Ils demandent un investissement important de la vie scolaire en amont de l'évènement (informations et formation à l'animation de groupes) et le jour J (surveillance et aide à la restitution).

En 2020-2021, il sera nécessaire d'anticiper la formation des élèves animateurs des États-Généraux. La vie scolaire continuera à coordonner l'ensemble de ces actions avec l'appui des équipes pédagogiques, dont la professeure documentaliste.

✓ Le CESC

La vie scolaire n'a pas participé directement au Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté qui s'est réuni le 7 janvier 2020 (la CPE titulaire était en arrêt) :

<https://app.luminpdf.com/viewer/5f01d92c4625450014736e17>

Cette rencontre, animée par l'infirmière et le Proviseur adjoint, a permis de faire le point sur les différentes actions mises en place, notamment en matière de santé : prévention des consommations à risques, égalité filles-garçons.

- Prévention routière et consommations à risque

La gendarmerie de Poitiers a reconduit les interventions de Prévention et de Sécurité Routière, coordonnées par la CPE, auprès de chaque classe de terminale et de BTS, à raison d'une heure par classe ;.

En 2020-2021, la prévention routière sera renforcée grâce à l'opération piste jeunes 10 de conduite, coordonnée en interne par la CPE, aura lieu la semaine du 7 au 11 décembre. Elle concernera les élèves de la seconde à la terminale. Contenus : 4 ateliers 1/ Initiation à la conduite sur les parkings : consignes, circuit, manœuvres. 2/ Intervention sur les consommations à risque et les accidents de la route. 3/ Simulateur deux roues 4/ Tribunal pas banal (jeu de rôle et débat) ou Témoignage d'un accidenté de la route. Modalités : Les élèves participent à chaque atelier, en demi-groupe de suivi, pendant 4 heures consécutives. Il est possible que des actions de prévention Santé complètent ce programme.

- Lutte contre le harcèlement et contre les discriminations

Depuis l'an dernier, des élèves montrent leur détermination à s'engager dans la lutte contre le harcèlement scolaire et toute forme de discriminations.

Avant le confinement :

- Réunion d'information et d'échanges organisée par la CPE avec les élèves et les adultes volontaires le 21 novembre 2019. Diaporama disponible sur demande ou via Google : <https://docs.google.com/presentation/d/1Wid0YT6paQJZ36qr1uVM5RNs7IOC2zTdIPajGczBjRg/edit#slide=id.p1>
- Exposition dans le lycée d'affiches de sensibilisation, choisies par les élèves sur Internet.
- Participation de huit élèves, accompagné.es d'un enseignant et de la CPE, aux « Assises contre le harcèlement et le Sexisme » au lycée du Bois D'amour le 25 novembre 2019.

Pendant le confinement :

Réunion à distance, animée par la CPE le 8 avril, à la demande des élèves : réflexion et discussion pour un plan d'actions en 2020 -2021

En 2020-2021, une campagne d'affichage et une réunion d'information sont prévues au lycée en septembre. Un groupe de travail actera le plan d'action en octobre. Les lycéen.nes envisagent une campagne de sensibilisation dans les collèges dans l'année scolaire.

- Sensibilisation à l'acceptation des « différences »

Des élèves veulent s'investir dans la lutte contre les discriminations. Ils et elles ont proposé de s'investir sur ces thèmes l'an prochain.

Fin juin, certain.es ont suivi la formation sur les violences sexistes et sexuelles du collectif #NousToutes, qu'ils. elles ont trouvé très intéressante.

En 2020-2021, des élèves exposeront les affiches sur les différends genres, créées par l'Union Nationale des Lycéen.nes. D'autres poursuivront la sensibilisation contre toute forme de violence.

- ✓ Le respect des règles et de chacun

- Responsabilisation

Bien qu'on recense peu de faits disciplinaires dans le lycée, on s'aperçoit que certain.es élèves respectent peu les consignes édictées par le règlement intérieur et transmises par la communauté scolaire. D'aucun.e-s considèrent essentiellement le LP2I comme un lieu de plaisir sans se préoccuper de la gêne qu'ils peuvent occasionner. Certains, peu nombreux, refusent même de travailler. Il est nécessaire que tous et toutes comprennent et acceptent que le lycée est avant tout un lieu d'apprentissage et de définition d'un projet d'orientation et de vie. Tous et toutes doivent apprendre à savoir faire et à savoir être dans un environnement propice et agréable.

- Punitions

Exclusions de cours	3
Travaux d'Intérêt Général	66
Total	69

69 punitions ont été prononcées, principalement pour des consommations de tabac dans l'enceinte extérieure du lycée. Quelques comportements inappropriés en classe ou à l'internat en classe ont été remarqués.

S'ajoutent à ces chiffres, des petites punitions non formalisées et non enregistrées dans Pronote (faire un court devoir de réflexion, nettoyer, rédiger et présenter des excuses...).

Une punition est éducative si l'élève mesure les conséquences de son comportement. L'élève doit comprendre en quoi il a dérogé aux règles pour changer d'attitude et ne pas reproduire les actes qui ont donné lieu à la punition. Par conséquent, la punition doit être adaptée et individualisée, en fonction des compétences de l'élève.

Les TIG s'effectuent auprès du service de restauration (nettoyage des tables et des sols après le repas...), au Centre de Ressources Documentaires (rangement des ouvrages...), à l'internat (rangement et nettoyage...) et aux abords immédiats du lycée (ramassage des mégots, des déchets...). Ils s'effectuent toujours en présence d'un ou de plusieurs adultes.

- Sanctions

Avertissements	12
Exclusions temporaires de l'internat	9
Exclusions temporaires de l'établissement	3
Total	24

24 sanctions ont été prononcées pour les motifs suivants :

- Les avertissements concernent surtout des fraudes en évaluation et des comportements inappropriés.
- Les exclusions temporaires de l'internat sont dues à des sorties de l'internat en soirée ou au petit matin, à des consommations de tabac ou à des jeux nocturnes.
- Les exclusions temporaires de l'établissement font suite à des consommations d'alcool et/ou de stupéfiants.

Le nombre de punitions et de sanctions sur la période du 2/9 au 13/3 est proportionnel à celui de 2018-2019.

Non seulement il est essentiel de sensibiliser les jeunes face aux conduites à risque (santé, loi) mais il faut aussi les aider à sortir de leurs consommations d'alcool et de stupéfiants. Toute la communauté éducative et pédagogique est concernée.

En 2020-2021, l'infirmière et la CPE poursuivront certaines actions de prévention et continueront à impliquer des intervenants extérieurs. Les jeunes auront de nouveau la possibilité de bénéficier d'entretiens personnalisés avec une infirmière psychologue qui vient faire une fois par semaine au lycée des Permanences d'Écoute Clinique.

5. La MDL et les animations mises en place par la vie scolaire

✓ La Maison des Lycéens

La Maison des Lycéens s'est bien reconstruite, après des années difficiles. Elle a organisé des évènements, relancé la vente de sweats et la cafétéria, et retrouvé un équilibre financier. Les élèves ont fait montre de convivialité, de sérieux et de sens des responsabilités. Un assistant d'éducation référent a aidé les jeunes dans leurs démarches et leurs activités, quand ils.elles en avaient besoin.

Pendant le confinement, en réunion par visio le 25 mars, la présidente et trois membres du bureau ont fait le point avec la CPE sur les activités en cours et celles à venir. Certaines ont ensuite été annulées, dont le bal de promo, en raison des contraintes sanitaires liées au Corona Virus.

En 2020-2021, un.e assistant d'éducation sera de nouveau identifié.e pour soutenir la MDL. La CPE a déjà lancé un appel à candidature auprès des élèves car la plupart des membres du bureau ne reconduisent pas (départ du lycée ou année consacrée au baccalauréat).

✓ Les animations proposées par la vie scolaire :

- Ouverture de la salle piano de 18h à 18h50 pour les internes musiciens ou mélomanes.
- Running un soir par semaine, organisé par un assistant d'éducation, à laquelle assistent 5 à 20 élèves.
- Renforcement musculaire, un soir par semaine, organisé par une assistante d'éducation, à laquelle assistent 5 à 20 élèves.
- Ciné-débats organisés par la CPE et Unis-Cité et parfois par des élèves.
- Karaoké en présence d'une vingtaine d'élèves.
- Groupe de parole et relaxation animés par l'infirmière un soir par semaine.

Pendant le confinement une assistante d'éducation a animé des séances de yoga en visio pour les élèves : 2 ou 3 participaient.

En 2020-2021, les activités régulières seront reconduites et d'autres verront le jour, notamment un club musique animé par un ou deux assistant(s) d'éducation. Les services civiques d'Unis-Cité viendront animer 6 à 7 films-débats en soirée.

✓ Les fêtes coordonnées et encadrées par la vie scolaire :

- Les Boiler Room, organisées par les élèves. 70 élèves participent environ à chaque séance.
- La Fête de Noël des internes, organisée le 18 décembre par les élèves et la vie scolaire. Tou.tes les internes sont concernés (repas, spectacles des élèves, soirée musicale, film).

En raison de la crise sanitaire il n'y a pas eu de fêtes de fin d'année en juin (ni bal de promo, ni soirée d'internat).

6. Accompagnement pédagogique et recherche d'autonomie

- ✓ Aide aux devoirs dispensée par les assistants d'éducation

La vie scolaire s'efforce d'accompagner au mieux les jeunes dans leur scolarité, notamment en proposant de l'aide aux devoirs, dispensée par les assistant·e·s d'éducation. Il s'agit principalement d'apports méthodologiques, d'explication des leçons et des consignes, de reprise des bases élémentaires du français, des mathématiques et des langues (sauf le chinois) et de conseils dans la mise en place des idées et dans la rédaction. L'aide aux devoirs s'effectue en journée au Centre de Ressources Documentaires (CRD) et à la vie scolaire, et en soirée en salle d'étude, au CRD, à la FCL et à l'internat. Seul·es les assistant·es d'éducation motivé·es interviennent. Certaines réalisent même des tutos à dimension pédagogique.

Cette année une quarantaine d'élèves, dont environ 25 d'internes, ont bénéficié d'aide aux devoirs (progression d'environ 30% comparé à l'an passé, probablement en raison du confinement). Certain·es font aussi appel aux assistant·e·s d'éducation très ponctuellement en cas de besoin.

Pendant le confinement, l'aide aux devoirs a trouvé toute sa légitimité. En relation avec la CPE et les enseignant·es, la plupart des assistant·es d'éducation ont aidé des élèves de façon ponctuelle ou régulière, y compris pour la réalisation de leur Journal d'Apprentissage, fin mai début juin. Cet accompagnement allant jusqu'à 6 heures de visio par semaine pour une élève, a évité des décrochages et a même permis de raccrocher des décrocheurs. Le soutien était à la fois pédagogique et moral. Quelques élèves ont cependant refusé toute aide montrant un relâchement significatif, malgré les entretiens téléphoniques menés par la CPE et les professeur·es de suivi auprès des jeunes et de leurs familles.

En 2020-2021, l'accompagnement pédagogique doit se poursuivre. Il est nécessaire de continuer l'appropriation des espaces de travail collaboratif (CRD, FCL) et de développer l'usage du co-working. L'idée d'ateliers d'oralité en français et peut-être en anglais et en espagnol pourrait être relancée et l'accompagnement pour la réalisation du Webfolio renforcé.

- ✓ Le tutorat entre élèves

Le tutorat entre élèves est proposé par certain·es élèves, les enseignant·es et la CPE. Un bon nombre d'élèves s'investit mais il est souvent difficile de pérenniser les rencontres entre un « aidé » et un « aidant ».

Il y a toujours beaucoup plus de volontaires pour « aider » que pour « être aidé ».

Pendant le confinement, la CPE a relancé ce dispositif par mail avec document d'inscription en ligne, pour que les élèves s'entraident sur les leçons et les devoirs. Puis elle a reproduit le système pour le Webfolio.

Nous n'avons guère de retours sur le nombre de jeunes qui ont réellement été aidés. Nous savons cependant que le tutorat existe et enrichit les aidants comme les aidés.

En 2020-2021 le tutorat entre élèves sera de nouveau encouragé.

✓ L'AFEV

Contrairement à l'an passé, le partenariat avec L'association l'AFEV n'a pas eu lieu, pour des raisons étrangères au LP2I. Pourtant, Les étudiant.es qui interviennent auprès des élèves allophones sont une réelle valeur ajoutée pour l'apprentissage de la langue française, notamment en début d'année scolaire. Leurs interventions sont complémentaires des cours de FLE/FLS dispensés par les enseignant.es.

En 2020-2021 le dispositif devrait pouvoir reprendre. Le LP2I envisage de signer une convention avec l'AFEV afin de formaliser ce partenariat et de participer financièrement aux frais de déplacements.

✓ L'orientation

Quelques élèves sont adressé.es par la CPE à la Psychologue de l'Education Nationale qui vient au lycée chaque jeudi. Les échanges entre la CPE et la Psychologue sont ponctuels. Ils ont perduré pendant le confinement par mails et lors d'une réunion téléphonique le 2 juin.

Les élèves sont invité.es par leurs enseignant.es à créer leur Webfolio, ce qui leur permet de prendre du recul sur leurs activités antérieures et actuelles, de se connaître, de prendre confiance en eux.elles et de mieux de se projeter vers l'avenir.

En 2020-2021 la vie scolaire proposera dès la rentrée un atelier hebdomadaire en soirée afin que les internes travaillent leur Webfolio. Ce sera aussi l'occasion d'utiliser la Futur Classroom Lab (FCL). Un.e assistant.e d'éducation accompagnera les jeunes dans cette démarche. Ceci suppose que la CPE et les assistant.e-s d'éducation disponibles et volontaires continuent à se former à l'élaboration du Webfolio et aux usages de la FCL.

✓ Le Centre de Ressources Documentaires (CRD)

La CPE et la professeure documentaliste travaillent en étroite collaboration, avec un objectif commun de responsabilisation et d'accès à l'autonomie des élèves.

Le CRD est un véritable espace de travail collaboratif où le co-working se développe progressivement. Des élèves et des adultes le fréquentent souvent. Les assistant.es d'éducation y font de l'aide aux devoirs, des études surveillées en soirée, un peu d'accueil et de rangement. Des élèves volontaires, avec accord de la professeure documentaliste et/ou de la CPE sont encouragé.es à l'ouvrir sans la présence des adultes en journée et en soirée. Bien que ce dispositif, basé sur la confiance, les responsabilise et favorise le développement des compétences et l'accès à l'autonomie, certain.e-s jeunes utilisateurs-trices ne respectent pas toujours les lieux (restes de nourritures, de papiers, de cannettes...).

En 2021-2021 l'ouverture du CRD en autonomie par les élèves se poursuivra en journée, mais la « traçabilité » des usagers doit être renforcée, afin de limiter les incivilités. Les assistant.es d'éducation seront moins souvent en ON11 et dans l'arc, afin d'être davantage présent.es au CRD, où ils.elles dispenseront de l'aide aux devoirs et surveilleront des élèves, notamment lors des études de 18h à 18h50.

✓ Les études des internes

Tous les internes sont mobilisés pour travailler du lundi au jeudi de 18h à 18h50 et de 20h à 21h. De 18h à 18h50, les secondes vont en 1C8C9 ou au CRD en présence d'assistant.es d'éducation. Les premières et terminales restent dans leurs chambres, vont dans les salles d'étude en libre accès à l'internat ou au CRD.

De 20h à 21h chaque élève, quelque soit son niveau de classe, doit travailler en silence dans sa chambre ou dans une salle en libre accès à l'internat.

En 2020-2021 nous reproduirons le système mis en place en 2018-2019. Pour une démarche éducative, laissant place à l'autonomie des élèves, le dispositif sera individualisé au second semestre notamment de 18h à 18h50. Les jeunes qui ont des difficultés à se mettre au travail et à faire leurs devoirs resteront sous encadrement. Ceux et celles qui font montre de sérieux choisiront leur lieu d'étude.

7. Accompagnement du jeune sur le plan personnel

Le LP21 accueille des jeunes à profils très hétérogènes.

Les journées d'intégration en début d'année scolaire permettent aux élèves de prendre leurs marques et de se familiariser dans l'établissement. La vie scolaire participe.

En 2020-2021, il faudra repenser aux activités que propose la vie scolaire lors des journées d'intégration. Le jeu de piste élaboré l'an passé a moyennement fonctionné. Beaucoup de jeunes ne sont pas allés au bout de la démarche.

Certain-es élèves ne parlent pas français à leur arrivée dans l'établissement ; des élèves nous aident à traduire les propos de leurs camarades, y compris pendant les réunions.

La vie scolaire doit adapter ses pratiques à chacun-e dans la mesure de ses moyens. Il n'est pas toujours évident de comprendre la culture de l'autre, de même qu'il n'est pas toujours facile de prendre en charge les élèves en situation de mal-être et de grande souffrance. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'infirmière pour la prise en charge de ces jeunes.

Nous l'avons vu, pendant le confinement, l'infirmière, la CPE et des assistant.es d'éducation sont resté.es en lien avec les élèves les plus fragiles et ceux et celles qui le souhaitaient. La CPE a créé et renseigné un document de suivi des élèves, accessible aux chefs d'établissement, aux assistant.es d'éducation et à l'infirmière, laquelle complétait les informations.

✓ Les élèves allophones

Les élèves chinois-es, tous internes, ont tendance à rester entre eux-elles. C'est pourquoi nous les plaçons avec des français dans les chambres à l'internat. En juin 2019, des terminales chinoises nous ont même conseillé de ne mettre qu'un seul chinois-e par chambre lors d'une réunion. En juin dernier, nous avons créé un système de correspondance entre les élèves français LV3 chinois qui passent en première et en terminale et les 10 futur-es secondes qui arrivaient de Chine. 18 élèves français-es, dont 11 élèves internes, se sont porté-es volontaires pour échanger par mail l'été dernier. Au dire des élèves cette expérience est positive et doit être renouvelée afin de faciliter l'intégration des élèves chinois et les échanges internationaux.

Une professeure chinoise est venue traduire certaines réunions d'internes et deux enseignant.es ont encadré les études des chinois.es une fois par semaine.

En 2020-2021, ces actions sont reconduites. Nous essayons aussi d'étendre le système de correspondance estivale entre futur.es élèves et Lpéien.nes, aux autres allophones.

Pendant le confinement, il a souvent été très difficile de joindre les jeunes allophones, soit car ils-elles n'étaient plus en France, soit en raison d'une mauvaise maîtrise de la langue française ce qui complique les choses à distance, y compris dans l'utilisation du numérique. Malgré cela la plupart n'ont pas décroché scolairement et certain.es ont bénéficié d'aide aux devoirs à distance, notamment avec un assistant d'éducation qui étudie le Français Langue Etrangère.

✓ Les jeunes « fragiles »

Chiffres et commentaires dans le Rapport d'activités 2019-2020 de l'infirmière.

En septembre et en octobre 2019, nous avons recensé davantage d'élèves en situation de mal-être, dont certain.es ont commis des passages à l'acte inquiétants (automutilations, prises de médicaments), nécessitant une évacuation au CHU de Poitiers. Comme déjà évoqué, ces phénomènes ont eu un impact important sur les jeunes et sur l'équipe vie scolaire.

L'infirmière a enregistré 302 passages infirmerie en septembre 2019 contre 179 en septembre 2018 et il y a eu pratiquement autant de passages en 6 mois et demi cette année qu'en 9 mois habituellement. Les plus fragiles sont affecté.es sur le plan personnel et psychologique (dépressions, problèmes familiaux, deuils récents, conduites addictives à l'alcool, aux stupéfiants, aux jeux vidéos...). Certain.es bénéficient d'un suivi médical, d'autres non.

La prise en charge de ces jeunes est délicate mais le travail d'équipe entre les assistant.es d'éducation, la CPE et l'infirmière ont permis de gérer les crises, lesquelles surviennent souvent le soir. Les ami.es de ces élèves sont souvent choqué.es et nécessitent aussi une écoute bienveillante et rassurante.

Les élèves à haut potentiel, appelé.es aussi Enfant Intellectuellement Précoce (EIP), demandent aussi une attention particulière. Certain.es ont des difficultés d'intégration, de mise au travail et de respect des rythmes et des règles.

En 2020-2021, la CPE envisage de s'associer aux groupes de travail, menés par les enseignant.es, notamment par la professeure référente du GAIEP. Ces groupes de travail proposent des ateliers aux élèves les plus fragiles.

8. La communication avec les élèves, les familles, en vie scolaire et entre les services

✓ Dans l'ensemble, la communication est facilitée au LP2I grâce au profil des acteurs du lycée et à l'utilisation généralisée de l'outil numérique, notamment de la gsuite. Les jeunes, les familles et les personnels sont formés, outillés, réactifs et la plupart consultent régulièrement leurs mails.

Pendant le confinement ce fut particulièrement vrai même si rien ne remplace les rencontres physiques. La communication par matériel interposé est parfois moins claire et moins conviviale, mais elle a été très efficace et a permis une continuité éducative et pédagogique dès le 16 mars. La CPE a aussi beaucoup utilisé le téléphone lorsque les mails restaient sans réponse et les élèves toujours absent.es en visio. Le Proviseur adjoint a prêté des ordinateurs du lycée aux élèves, dont le leur était le seul pour toute la famille.

✓ Le Site Internet est un moyen de communication efficace à condition qu'il soit ergonomique, fidèle à l'esprit du lycée, clair et mis à jour facilement et régulièrement. Un nouveau site est en cours de fabrication. En mai, la CPE a assisté aux groupes de travail à distance sur le futur site Internet. Elle a consulté les élèves à ce sujet, lesquel.es sont motivé.es pour écrire des articles et réaliser des productions sonores et visuelles sur leur vécu et les activités du LP2I.

En 2020-2021 les productions des élèves seront mises sur un google site accessible à partir d'un lien sur le nouveau site du Lycée. La CPE y mettra les informations vie scolaire, dont internat, sur le nouveau site.

✓ La plupart des élèves communiquent beaucoup, sont globalement à l'aise à l'oral, produisent des écrits, des vidéos, des montages sonores, créent des sites et des comptes sur les réseaux sociaux. ; ils et elles participent activement dans la mesure où ils souhaitent voir leurs projets aboutir. Attaché-es au lycée et à l'esprit Lpéien, ils et elles sont engagé.es dans les instances, ce qui suppose qu'ils.elles puissent participer aux assemblées générales des délégué.es, aux réunions du Conseil de Vie Lycéenne et aux autres groupes de travail. Or il est difficile de trouver des créneaux disponibles sans que certain.es élèves (élu.es notamment) manquent des cours. Cette situation a été expliquée par la CPE en session d'été, lors des concertations sur les rythmes hebdomadaires. Des enseignant.es ont confirmé. Enfin, quelques élèves oublient souvent les consignes et d'aucun.es ne lisent pas suffisamment l'affichage et leur compte gmail LP2I. En revanche certain.es élèves relaient bien les informations sur les comptes partagés entre jeunes sur les réseaux sociaux.

En 2020-2021, dès la rentrée, il faut insister auprès de tous et toutes les élèves et les étudiant.es sur l'importance de se connecter chaque jour sur son compte gmail LP2I. D'autre part un créneau banalisé pour sur un midi-deux permettrait de réunir les lycéen.nes et les étudiant.es sans empiéter sur les cours.

Pendant le confinement, nous l'avons vu, des élèves ont souhaité des rencontres virtuelles régulières, en dehors des temps de « cours ». Ils et elles apprécient beaucoup les échanges.

✓ Toute l'année, des réunions Vie de l'élève sont mises en place par les chefs d'établissement, pour faire le point sur les situations individuelles. La CPE et l'infirmière y participent.

Pendant le confinement, les transmissions ont eu lieu par mail, par téléphone et par visio.

✓ Les transmissions d'informations sont très satisfaisantes avec l'équipe enseignante, dans un sens comme dans l'autre. La CPE participe, la plupart du temps aux conseils pédagogiques et l'équipe vie scolaire à certains conseils de classe, dont ceux de toutes les classes de seconde.

Pendant le confinement, les transmissions ont eu lieu par mail, par téléphone et par visio.

✓ Les échanges entre les personnels de la vie scolaire sont satisfaisants. Les assistant.es d'éducation consultent fréquemment le cahier de liaison vie scolaire et les diverses messageries. L'information passe relativement bien même s'il est encore nécessaire d'améliorer les liaisons entre l'équipe de jour et celle de nuit et parfois dans la poursuite de tâches administratives.

Pendant le confinement, la CPE a animé deux visio hebdomadaires avec la quasi-totalité de l'équipe (8 assistant.es d'éducation assidu.es sur 10). Ses réunions permettaient de :

- Transmettre les informations recueillies lors des plénières des chefs d'établissement et des enseignant.es, auxquelles la CPE participait chaque lundi et chaque jeudi (arrêt ou poursuite aménagée des projets, calendrier, informations académiques et ministérielles...).
- Faire le point sur les situations individuelles et les besoins, sur l'accompagnement pédagogique et le soutien personnel effectués par les assistant.es d'éducation.
- Répartir les élèves nécessitant aux assistant.es d'éducation volontaires en fonction de leurs compétences.

L'infirmière s'est souvent connectée aux réunions vie scolaire à distance. Elle était aussi en liaison avec des élèves et leurs familles.

En 2020-2021, il faudra poursuivre le travail en étroite collaboration avec la Psychologue Education Nationale et surtout avec l'infirmière. Cela permet de gérer les urgences et de trouver des solutions, même dans les situations les plus délicates.

✓ Les relations avec les personnels des secrétariats, d'intendance, d'accueil et d'entretien sont bonnes et les informations circulent mieux que l'an passé.

9. Autres actions pendant le confinement

et en fin d'année scolaire :

✓ JPO virtuelles :

Elles n'ont pas eu lieu malgré un engouement des élèves pour présenter leur lycée, même à distance. Pendant le confinement, la CPE avait recensé les élèves volontaires, nombreux.ses, avant que le projet soit annulé...

✓ Activités Complémentaires de Formation :

Vice-présidente d'un jury, la CPE a échangé en juin avec les élèves investi.es dans quatre ACF (atteinte des objectifs, impact du confinement, perspectives 2020-2021) et elle a collaboré avec l'enseignant référent du jury pour l'appréciation finale.

✓ Venue de la rectrice au lycée le 27 mai :

La CPE et deux élèves de la MDL, dont la présidente, se sont connectées à distance, sur proposition du Proviseur, lors de la visite de la Rectrice au LP2I, afin de résumer leurs pratiques (et l'usage du numérique) pendant le confinement.

✓ Recrutement des secondes :

A partir du 10 avril, la CPE a participé aux réunions de mises en place du recrutement à distance, les entretiens physiques étant impossibles, ainsi qu'à l'évaluation des 274 dossiers des candidat.es à l'entrée en seconde, en notant la question sur les motivations et les centres d'intérêt des jeunes.

Elle a participé aux visios de préparation et à la commission finale au lycée le 4 juin 2020.

✓ Inscriptions des secondes :

L'équipe vie scolaire et la secrétaire de scolarité ont reçu et inscrit les familles des futur.es secondes les 6 et 7 juillet.

A cette occasion, la CPE a sollicité les élèves pour qu'ils.elles viennent présenter l'Association Sportive, la Maison des Lycéen.nes et la radio Delta FM. Chaque année des élèves sont volontaires pour la MDL et pour Delta FM.

✓ Commission d'appels des secondes :

La CPE était membre d'une commission le 25 juin au Lycée du Bois d'Amour.

✓ Session d'hiver et d'été :

La CPE participe à quelques réflexions et ateliers lors des sessions d'hiver et d'été des enseignant.es fin juin : rythmes hebdomadaires, positionnement Vie Scolaire et activités collaboratives, rentrée scolaire, projets et perspectives 2020-2021.

Conclusion

Les objectifs de la vie scolaire pour 2020-2021 consistent à pérenniser et à développer les activités, en relation avec les élèves, les familles et l'ensemble des personnels pour un travail collectif efficace et cohérent.

Le confinement, quoique difficile à supporter pour la plupart des jeunes et des adultes, nous a tous et toutes poussé à évoluer dans nos pratiques et à nous perfectionner avec les outils numériques. Le lien a été maintenu avec tous les élèves et les étudiant.es même si certain.es ont relâché scolairement.

L'équipe va continuer à optimiser l'utilisation des outils numériques, et à s'appropriier les espaces collaboratifs.

La formation à la citoyenneté doit être renforcée auprès des élèves élu.es, surtout en ce qui concerne les notions de représentativité et de collégialité.

Les actions de prévention des comportements à risque et des conduites addictives doivent se poursuivre. Les jeunes prennent souvent des risques sans en mesurer vraiment les fâcheuses conséquences.

La vie scolaire doit continuer d'accompagner avec bienveillance et fermeté les jeunes de façon personnalisée et collective.

Le suivi des élèves doit permettre de diminuer le nombre d'absences et de retards, et de maintenir un taux très faible de décrochage.

En 2020-2021, l'arrivée en seconde de 45 élèves issus de quartiers défavorisés favorisera la mixité sociale ce qui est positif. Mais si les besoins en accompagnement individuel augmentent, la dotation en personnel vie scolaire sera vraiment insuffisante.